

L'ACTUALITÉ *Adéloise*

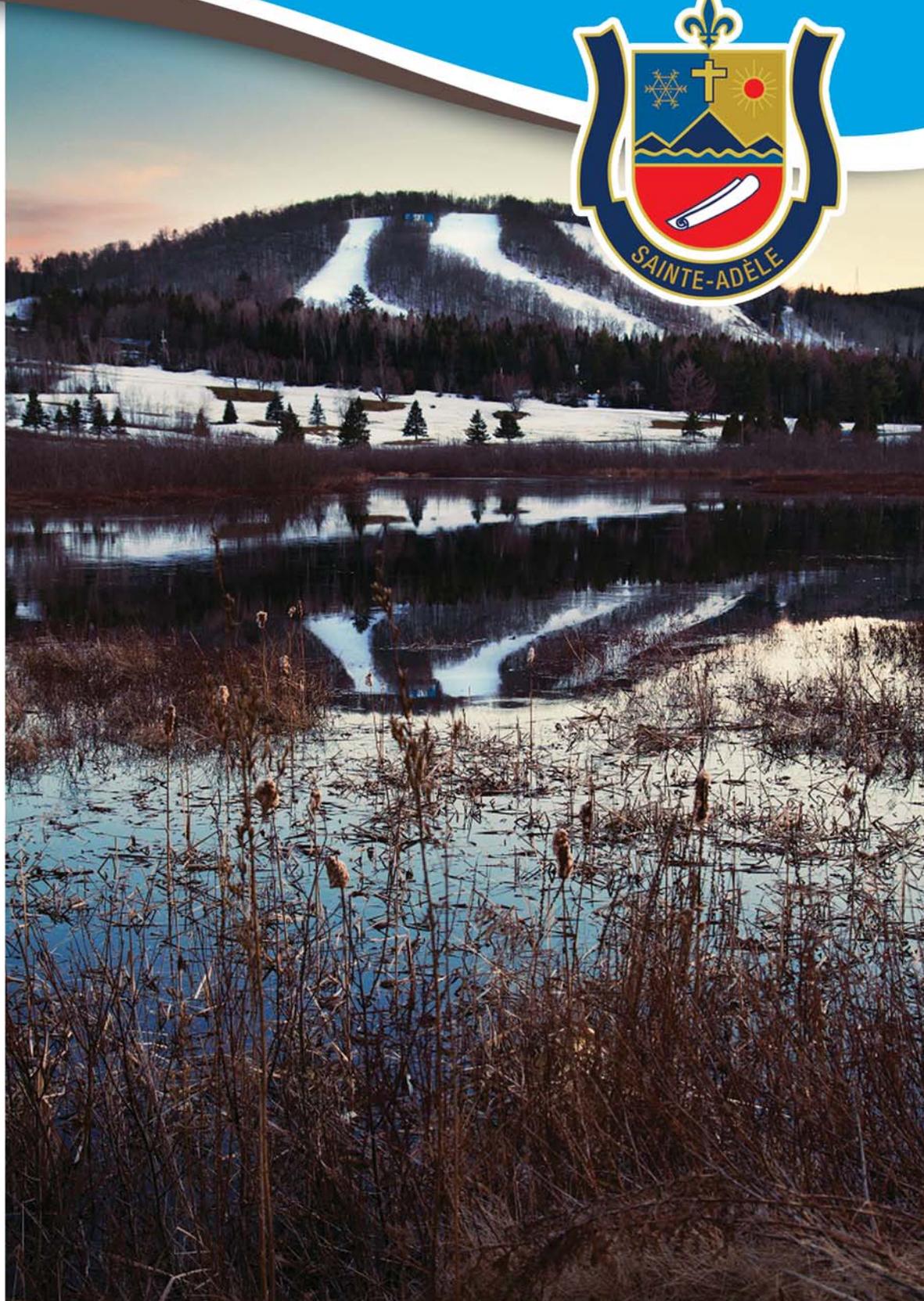
Bulletin d'information • Mars 2012

**INFORMATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL**
p. 2

**CALENDRIER
DES COLLECTES**
p. 5

**JOURNÉE
DES AÎNÉS**
p. 15

**SEMAINE
DE POÉSIE**
p. 17



INFORMATION DU *conseil municipal*



Bonjour à toutes et à tous,

Au moment où vous lirez ces lignes, le printemps devrait se montrer le bout du nez, si dame nature ne nous a pas encore joué un tour comme elle nous a fait la première fin de semaine de février nous contraignant à fermer l'accès au lac Rond pour des raisons de sécurité. Heureusement, pour le week-end du festival J'aime Sainte-Adèle les astres se sont alignés nous permettant d'avoir pour la deuxième année consécutive un festival haut en musique, en gastronomie et en activités de plein air pour toute la famille.

Je profite de l'occasion pour saluer celles et ceux qui ont bravé le froid et participé à cette grande chaîne humaine en forme de cœur. Félicitations aussi aux gagnants de la première étape de la Coupe Québec d'escalade de glace qui a eu lieu chez Attitude Montagne sur le site du Chantecler. Félicitations à Édith Provost et à son organisation. Des braves mérités à l'équipe du Service des loisirs de la Ville et 1000 mercis aux bénévoles qui nous ont permis de bénéficier pleinement du festival.

Qui dit printemps dit aussi ménage du printemps. Je vous invite à prendre connaissance des judicieux conseils que vous préparent les membres du comité consultatif en environnement et ce, à chaque parution de l'Actualité adéloise.

Mes responsabilités au sein de la Ville m'amènent à toucher plusieurs domaines de notre activité municipale. À titre de président de la commission des relations de travail, c'est avec fierté que nous avons conclu et signé une première convention collective de travail valide jusqu'au 31 décembre 2014, avec les employés de la bibliothèque. Ce contrat de travail vient enfin reconnaître l'apport et la contribution de ce groupe de femmes à la vie municipale et culturelle de Sainte-Adèle. Le Service des ressources humaines et la direction générale ont joué un rôle de premier plan dans cette négociation ainsi que dans l'épineux dossier de l'intégration des employés civils du Service de police à notre fonction publique.

Les discussions ont été corsées mais elles se sont soldées à la satisfaction de toutes et tous. Je m'en voudrais de ne pas souligner la rigueur et l'ouverture d'esprit manifestées par le syndicat dans la conclusion heureuse de ces deux dossiers.

Comme vous le savez maintenant tous, le 21 février 2012, le ministre de la Sécurité publique, monsieur Robert Dutil, nous a autorisé à être desservi par la Sûreté du Québec. Conformément à l'article 73 de la *Loi sur la police*, le ministre a formé un comité de reclassement qui a comme mandat d'intégrer les policiers dans la SQ.

Ce comité est composé d'un représentant des ministères de la Sécurité publique et des Affaires municipales (MAMROT), des directeurs de la SQ et du Service de police de Sainte-Adèle, des représentants syndicaux des deux syndicats concernés, de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de l'Association des directeurs de police du Québec. C'est ce comité qui recommande au ministre de la Sécurité publique la date de la prise en charge par la SQ ou au plus tard six mois après qu'il a été saisi du dossier. Comme vous pouvez le constater, ce dossier suit son cours et du côté de la Ville, nous avons toujours la ferme intention de conclure une convention collective avec le syndicat des policiers de Sainte-Adèle.

C'est un immense privilège de pouvoir m'adresser à vous par le biais de l'Actualité adéloise et de pouvoir vous représenter au sein du conseil. Vos commentaires, vos critiques et vos encouragements sont toujours les bienvenus. Il me fera toujours plaisir d'y répondre et de les partager avec monsieur le maire et mes collègues du conseil que je remercie chaleureusement pour leur implication et leur support indéfectibles.

Bon printemps à toutes et tous.

Pierre Morabito
Conseiller municipal district no 6



Environnement & urbanisme

Affichage et enseignes

L'affichage est autorisé à certaines conditions sur le territoire de la ville de Sainte-Adèle. Par exemple, plusieurs types d'enseignes sont prohibées comme les panneaux-réclames, les enseignes clignotantes ou rotatives, les bannières ou banderoles en matériel non rigide et les enseignes portatives de type « sandwich ». De plus, on ne peut apposer une affiche sur un toit, un escalier, un balcon, un garde-corps, une clôture, un arbre, un lampadaire ou un poteau de distribution d'électricité. Aussi, certaines enseignes nécessitent un permis avant de pouvoir être installées comme l'affichage au mur ou sur poteau pour un commerce. Veuillez prendre connaissance des normes applicables auprès du Service d'urbanisme de la Ville avant d'aller de l'avant avec tout projet d'affichage. Vous aurez ainsi l'heure juste et vous pourrez procéder à l'installation de votre enseigne sans tracas.

Du nouveau pour LA COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS



Saviez-vous que vos résidus verts sont envoyés chez Mironor afin d'être transformés en compost? La Ville de Sainte-Adèle désire faire un pas de plus vers la réduction de la pollution en demandant à ses citoyens de mettre leurs résidus verts dans des sacs en papier plutôt qu'en plastique. Les sacs en

papier sont compostables et réduisent la manipulation au site Mironor. Ils sont aussi de bonne dimension et résistants aux intempéries.

Mais mieux encore, au lieu d'ensacher vos résidus, pourquoi ne pas les utiliser pour fertiliser votre terrain et le sous-bois?

Ouverture de commerces et permis d'affaires

Il est important de savoir que l'ouverture de toute entreprise ou commerce sur le territoire de la ville de Sainte-Adèle nécessite au préalable l'obtention d'un permis d'affaires. Ceci est applicable autant à une personne qui loue un local pour y installer son entreprise ou qui ouvre un bureau à domicile (travailleur autonome par exemple). Il est important de s'assurer que l'usage est autorisé à l'endroit où l'on souhaite installer le commerce et d'établir les limites à cette activité. Un permis d'affaires peut être obtenu auprès du Service d'urbanisme de la Ville de Sainte-Adèle au coût de 50\$.



Les arbres morts, ÇA SERT À QUOI?

Un arbre mort ne doit pas nécessairement être coupé s'il ne pose pas de danger. Il sert de nourriture et d'abris aux insectes et champignons mais aussi au pic-bois, à la mésange, à certains petits hiboux et chauves-souris, au raton-laveur, à l'écureuil et à la martre. Certains rapaces les adoptent comme perchoir.

Combien de temps un arbre mort reste debout? C'est selon l'espèce. Une épinette noire ou un peuplier faux-tremble: en moyenne 15 ans. Un sapin baumier : 18 ans et un pin gris 24 ans ⁽¹⁾. À ce rythme, votre arbre pourrait servir d'habitat à plusieurs générations d'animaux!

(1) Virginie-Arielle Angers; *Dynamique des arbres morts en forêt boréale*



Invitez la faune chez vous!

Fiche 1

Les oiseaux de proie



Si vous voulez en savoir plus sur les oiseaux de proie, les amphibiens, les reptiles et les oiseaux, allez visiter le site de Nature-Action qui a préparé de belles fiches thématiques et découvrez les espèces, leur habitat, leur rôle dans la forêt ainsi que les aménagements à faire pour favoriser leur présence : <http://www.nature-action.qc.ca/site/nouvelle/invitez-la-faune-chez-vous>

Bonne découverte!

FOSSÉS

Nous vous rappelons l'importance de ne pas déposer de résidus verts (feuilles mortes, gazon, branches ou brindilles) dans les fossés. Il pourrait en résulter une obstruction qui empêche le bon écoulement des eaux et créer des débordements dans les mois à venir.



Saviez-vous que :

Grand ménage de printemps oblige ; certains s'amuse à « toiletter » jardins, pelouses et sous-bois, en collectant bien proprement tout

ce qu'on y trouve de résidus verts. Quel dommage et gaspillage; car ce sont ces feuilles, branchages et gazon coupé qui, petit à petit, bâtissent la richesse du sol forestier.

C'est grâce à cette décomposition des matières organiques qu'en marchant dans la forêt au printemps, cela sent bon l'humus et que la terre est fertile et meuble. La verdure ne tarde pas à pousser et à percer à travers la couche de feuilles, tombées à l'automne. Ainsi va le merveilleux cycle de la nature ! Soyons donc admiratifs, sages et / ou paresseux (!); là où cela est possible, pourquoi ne pas laisser sur place les résidus verts et ainsi laisser faire la nature, *naturellement*?

Nous savons tous que les dépotoirs débordent. La place des feuilles, du gazon et des branchages n'est certainement pas dans le camion de déchets. Nos résidus verts méritent un meilleur avenir. Vous avez de nombreux choix : les laisser au pied des arbres, les mettre en tas dans un coin du terrain pour les composter ou encore les utiliser comme paillis, fond de sentiers, etc. Vous pouvez aussi les tondre avec une lame déchiqueteuse et les laisser sur place. Ainsi, vous avez un engrais naturel et gratuit!

Enfin, si aucune de ces options n'est possible, vous pouvez les ensacher correctement, selon les recommandations municipales, en vue de la collecte et de la valorisation de cette précieuse matière. Il est grand temps de considérer nos résidus verts comme une richesse utile qui doit retourner à la nature, chez-nous !

Votre Comité Consultatif en environnement

Comité consultatif en environnement (CCE) *Membres recherchés !*



La Ville recherche 2 nouveaux membres pour siéger au comité consultatif en environnement (CCE).

Le comité est composé de 7 membres citoyens, de 2 élus municipaux et de la préposée à l'environnement. Il se réunit un minimum de 4 fois par année. Il étudie toute question en matière environnementale que lui soumet le conseil municipal. Il recommande aussi des programmes et des projets. Les sujets sont nombreux : la conservation de l'eau potable, l'éradication de l'herbe à poux, le développement durable, la gestion des matières résiduelles, la protection des plans d'eau, les pesticides...

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à déposer votre candidature au secrétariat de la direction générale ou par courriel dirgenerale@ville.sainte-adele.qc.ca, accompagnée d'une brève description de la nature de la contribution que vous pouvez apporter au CCE.

Parlez-en à vos amis !

Bacs des matières

RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

Depuis le 1^{er} décembre 2011, un préposé aux règlements municipaux sillonne les rues de la ville pour en faire l'inspection. Il voit entre autres à faire respecter le règlement sur les matières résiduelles notamment en ce qui a trait aux heures de dépôt et d'enlèvement des bacs.

Nous vous rappelons qu'un bac pour la collecte des matières résiduelles et recyclables ne peut être placé en bordure de la rue avant 18 h le jour précédant celui de la collecte et au plus tard avant 7 h le jour de la collecte.

Le bac doit être placé en bordure de la rue, en façade de l'unité d'occupation résidentielle, en retrait de la bordure de rue, du trottoir ou de l'accotement de façon à ne pas gêner la cir-

culatation des piétons, des véhicules ou l'entretien de la voie publique et de manière à être ramassé, enlevé ou vidé facilement par l'entrepreneur.

Ce bac doit être enlevé et remisé chez l'occupant au plus tard à 22 h le jour de la collecte et ce, même si le bac n'a pas été vidé par l'entrepreneur.

Si vous ne respectez pas les heures édictées par le règlement, vous êtes passible d'une amende et le préposé sera en droit de vous émettre un constat d'infraction.

Nous comptons sur votre collaboration afin de respecter ce règlement et préserver la beauté de notre paysage.



CALENDRIER DE COLLECTE des matières résiduelles 2012-2013

— Avril 2012 —

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

— Juillet 2012 —

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

— Octobre 2012 —

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
				4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

— Janvier 2013 —

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
				4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

— Mai 2012 —

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
				4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

— Août 2012 —

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
				4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

— Novembre 2012 —

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
				4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

— Février 2013 —

D	L	M	M	J	V	S
						1
						2
						3
						4
						5
						6
						7
						8
						9
						10
						11
						12
						13
						14
						15
						16
						17
						18
						19
						20
						21
						22
						23
						24
						25
						26
						27
						28
						29
						30

— Juin 2012 —

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
					3	4
					5	6
					7	8
					9	10
					11	12
					13	14
					15	16
					17	18
					19	20
					21	22
					23	24
					25	26
					27	28
					29	30

— Septembre 2012 —

D	L	M	M	J	V	S
						1
						2
						3
						4
						5
						6
						7
						8
						9
						10
						11
						12
						13
						14
						15
						16
						17
						18
						19
						20
						21
						22
						23
						24
						25
						26
						27
						28
						29
						30

— Décembre 2012 —

D	L	M	M	J	V	S
						1
						2
						3
						4
						5
						6
						7
						8
						9
						10
						11
						12
						13
						14
						15
						16
						17
						18
						19
						20
						21
						22
						23
						24
						25
						26
						27
						28
						29
						30
						31

— Mars 2013 —

D	L	M	M	J	V	S
						1
						2
						3
						4
						5
						6
						7
						8
						9
						10
						11
						12
						13
						14
						15
						16
						17
						18
						19
						20
						21
						22
						23
						24
						25
						26
						27
						28
						29
						30
						31

Bac bleu (recyclables)
un vendredi sur deux

■ Secteurs A et B
● Secteurs C et D

Bac noir (déchets) toutes les semaines
Journée selon le secteur voir la carte

□ Encombrants
■ Résidus verts

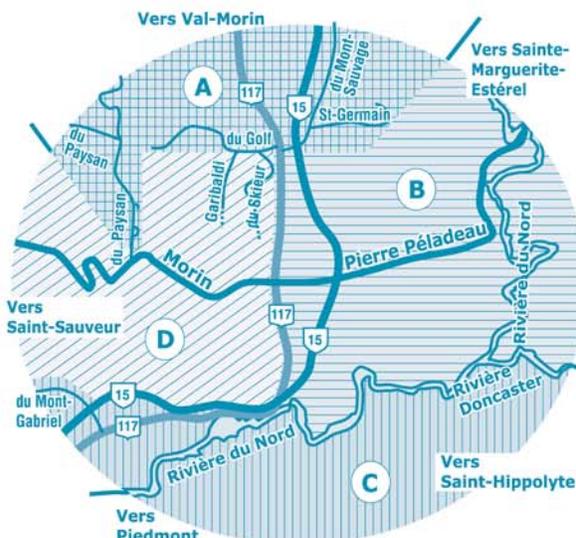
Jours variables

RDD : résidus domestiques dangereux d'origine résidentielle
Apportez-les à l'écocentre : ils seront recyclés ou éliminés correctement. **Sans frais.**

ENCOMBRANTS : meubles, matelas, bicyclettes, ordinateurs...
Ces objets sont ramassés une fois par mois. Les apporter à la rue le dimanche soir de la semaine de collecte ou les apporter à l'écocentre. **Ne font pas partie des encombrants** : matériaux de construction/démolition, pièces de véhicule, embarcations, piscine, etc. Les apporter à l'écocentre.

RÉSIDUS VERTS : rognures de gazon, feuilles et résidus de râtelage
Seuls les sacs de plastique orange ou transparent seront ramassés. Les apporter à la rue le dimanche soir des semaines de collecte spéciale.

ÉCOCENTRE :
2815, rue Rolland (garage municipal)
Lundi au vendredi, de 10 h à 18 h
Samedi, de 9 h à 16 h
Pour toute question, téléphonez au **450 229-4984**



Bac noir (déchets)
Toutes les semaines

- A
Lundi
- B
Mardi
- C
Mercredi
- D
Jeudi

Pour information : 1 888 482-6676, poste 2
ou info@comporecycle.com



Gestion des matières résiduelles
pour réduire l'enfouissement

Édition printemps 2012

Une autre façon de donner au suivant...

En séparant nos matières recyclables, nous permettons aux objets de renaître, parfois sous une autre forme. Voyons comment...



Bonjour, je suis... **Ferblanche**, la boîte de conserve et j'ai tellement hâte de me réincarner! Je ferai partie de la bicyclette neuve que Thomas recevra à Noël prochain...



Bonjour, je suis... **Confiture**, le pot de verre qui tiendra toute la famille au chaud l'hiver prochain, car on va faire de moi de la fibre de verre!



Bonjour, je suis... **Lavetou**, la bouteille de détergent avec laquelle Nathan jouera au Frisbee l'été prochain!



Bonjour, je suis... **Jélu**, le magazine avec lequel on fabriquera la boîte qui contient les céréales préférées de Marianne!



Vos articles usagés peuvent encore servir



Vêtements : L'Ouvrier des Pays-d'en-Haut, 1360, rue Dumouchel, 450 229-7208

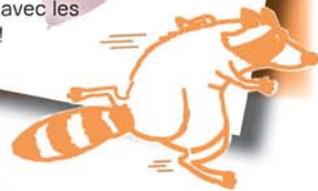
Vêtements, meubles, jouets :
Marché aux puces du Musée Zénon Alary,
1425, rue Claude-Grégoire, 450 229-2674

Électroménagers : Café l'Entre-Gens,
450 229-2211 ou écocentre, 2815, ch.
Rolland, Sainte-Adèle, 450 229-4984

Vous voulez donner ou trouver en ligne?
Visitez www.ton-surplus.com...
c'est GRATUIT!

Insolite... mais efficace!

Une citoyenne de Sainte-Adèle a trouvé le moyen d'éloigner les rats-laveurs de son bac à déchets. Elle place quelques ballons gonflés à l'intérieur du bac et... on devine le reste... le raton a eu la peur de sa vie lorsque ses petites griffes acérées sont entrées en contact avec les ballons!



RÉSULTATS 2011

Bravo Sainte-Adèle... Grâce à vos efforts, près de 25 % de vos matières résiduelles ont été détournées de l'enfouissement en 2011,

De plus, 4004 citoyens ont apporté à l'écocentre :

- ▶ 491,5 tonnes de matériaux de construction/démolition
- ▶ 478,8 tonnes de métal
- ▶ 830 pneus
- ▶ 8,6 tonnes de branches
- ▶ 15,4 tonnes de carton
- ▶ 780 dépôts de RDD

Merci de contribuer à la récupération de vos résidus!

CHRONIQUE VALORISATION

Les PILES

120 millions de piles sont vendues au Québec chaque année et plus de 90 % d'entre elles se retrouvent dans les dépotoirs, dispersant dans la nature **des milliers de tonnes de métaux lourds** (mercure, nickel, lithium). Lorsque ces métaux se retrouvent dans la chaîne alimentaire, ils peuvent se révéler **très toxiques pour les humains** et les animaux, étant très souvent **cancérogènes** et causes d'allergies, de troubles du système reproducteur et d'effets neurotoxiques.

Il faut donc **se débarrasser de nos piles avec soin**, à l'écocentre de Sainte-Adèle ou dans certains commerces (Canadian Tire, Fido, Home Depot, Centre du rasoir, La Source, Rona, Sears, Sony Style, Telus mobilité, IKEA et Zellers).

Les piles récupérées sont traitées par pyrométallurgie, c'est à dire fusionnées à 1600°C en lingots de fer, de manganèse, de mercure et de zinc. Les piles alcalines et salines, qui représentent 90 % des piles commercialisées, sont recyclées dans des aciéries ainsi que dans l'industrie du zinc et des granulats. Les piles boutons (1 % du marché) servent à l'industrie chimique ou à l'industrie des métaux précieux.

PRIORITÉ AUX PILES RECHARGEABLES

Les **meilleures piles rechargeables** actuellement sur le marché sont les **piles NiMH**, un peu plus chères à l'achat, qui n'ont pas d'effet mémoire comme les NiCd et peuvent donc être rechargées sans devoir attendre d'être complètement déchargées. Elles se rechargent donc très bien sans perdre leurs propriétés pendant plusieurs années.

Bien que leur prix soit plus élevé au départ, les piles rechargeables permettent une économie considérable : 6 \$ par année avec une durée de vie de 10 ans pour le chargeur et des piles rechargeables, contre plus de 200 \$ par année si on utilise des piles jetables.



L'innovateur
de la Collecte-à-3voies

www.comporecycle.com



Pour information, appelez le **1 888 482-6676**, poste 102,
ou écrivez à info@comporecycle.com



Le pavage des rues à SAINTE-ADÈLE

Les nouveaux propriétaires qui viennent s'installer dans notre belle ville apprécient, au premier abord, le caractère champêtre de certains secteurs où les rues sont en gravier. Après quelques saisons sèches, plusieurs revendiquent le droit à un environnement plus sain, qui implique un niveau moindre de poussière ambiante.

C'est pourquoi, depuis le mois de juin 2009, la Ville a décidé d'appliquer à la lettre le r-

glement no 670-1988 et ses amendements, concernant les normes de construction de rues stipulant que toutes les **nouvelles rues** en développement ou en prolongement, devaient dorénavant être asphaltées.

des propriétaires riverains à la rue. Les demandes ou pétitions de citoyens doivent être adressées à la direction générale qui, après étude, les transfère aux Services techniques pour procéder à une estimation. Celle-ci sera présentée, par voie de sondage, aux propriétaires de terrains bordant la rue existante qui pourrait faire l'objet de travaux de pavage. Si une majorité de propriétaires sont en faveur de rembourser les frais liés aux travaux, on procède à l'adoption d'un règlement d'emprunt et par la suite aux travaux.

Les coûts incluent tous les frais relatifs à l'asphaltage et à certains correctifs, si nécessaires, au niveau de la rue. Les frais de tous ces travaux peuvent être répartis sur le compte de taxes foncières des propriétaires de terrains riverains et échelonnés sur une période de quinze (15) ans.

Pour donner une idée approximative des coûts liés au pavage d'une rue et applicables aux propriétaires de terrains bordant la rue, le calcul de la répartition des coûts peut se faire selon différentes méthodes, dans le but de les répartir le plus équitablement possible. Pour le propriétaire d'un terrain mesurant 35 mètres de frontage avec une superficie de 1600 mètres carrés, la facture pourrait représenter un montant de près de 5000 \$. Certains pourraient penser qu'à ce prix le béton bitumineux est calculé au prix de l'or ! Il faut savoir que ces travaux sont dispendieux, mais très appréciés.

C'est pourquoi les nouvelles rues en développement à Sainte-Adèle sont donc cédées à la Ville déjà asphaltées par les promoteurs, qui en ont assumé les coûts.



Cette application du règlement a été adoptée à la suite de nombreuses demandes de résidents qui se plaignaient de l'accumulation de poussière émanant du passage de véhicules dans les rues lors de période de sécheresse, malgré le fait que la Ville procède à deux (2) épandages d'abat-poussière par année.

Nous tenons à souligner que le **premier** pavage d'une rue municipale est à la charge





LES INONDATIONS DU PRINTEMPS

Durant toute l'année, le Service de sécurité incendie de Sainte-Adèle répond à de nombreux appels et ce pour différents sujets. Pendant la saison printanière, plusieurs interventions sont faites concernant les inondations. Elles sont causées par la fonte des neiges, l'eau s'écoulant des montagnes, la pluie abondante, le débordement des rivières et des embâcles. Voici quelques conseils et mesures à prendre en cas d'inondation.

Avant une inondation

Pour réduire la probabilité de dégâts causés par une inondation.

- Calfeutrez le pourtour des fenêtres du sous-sol et le bas des portes du rez-de-chaussée.
- Assurez-vous que les descentes pluviales rejettent l'eau à une distance suffisante de la maison pour qu'elle s'écoule dans la direction opposée à celle-ci.
- Vous pourriez également installer dans votre sous-sol une pompe de puisard, si vous l'avez déjà, vérifiez son bon fonctionnement.
- N'entreposez pas vos documents importants au sous-sol, conservez-les sur les étages supérieurs, ce qui les prémunira contre les inondations.

Si on s'attend à ce qu'une inondation se produise

- Fermez les appareils de chauffage du sous-sol ainsi que le robinet au gaz propane ou naturel à l'extérieur de la maison.
- Prenez des précautions particulières pour protéger les appareils de chauffage à l'électricité, au gaz naturel ou au propane.
- Si vous disposez d'assez de temps, communiquez avec votre fournisseur d'électricité ou de gaz pour obtenir des instructions sur la façon de procéder.
- Ne coupez l'alimentation en électricité que si la zone autour du panneau électrique est complètement sèche. Lorsque vous coupez l'alimentation, tenez-vous à l'écart du panneau et tournez votre visage pour ne pas y faire face directement. Ayez une lampe de poche avec vous.

Si une inondation est imminente

- Déplacez les meubles, les appareils électriques et les autres biens au-dessus du niveau du sol.
- Placez en lieu sûr les substances toxiques afin de prévenir la pollution de la zone inondée.
- Enlevez les cuvettes des toilettes et bouchez le tuyau d'évacuation ainsi que le drain au sous-sol au moyen de bouchons de bois.
- Séparez le raccord des gouttières, si celui-ci est

lié à l'égout de la maison.

- Des sacs de sable ou des barrières de polyéthylène peuvent être un excellent moyen d'empêcher l'eau d'entrer dans la maison. Suivez les instructions que vous donnent les responsables locaux des opérations d'urgence.
- Ne tentez pas de couper l'alimentation en électricité s'il y a de l'eau à proximité. Le contact de l'eau avec des fils électriques peut avoir des conséquences mortelles. Quittez votre maison immédiatement et n'y retournez pas jusqu'à ce que l'autorité municipale ou civile vous dise qu'il n'y a plus de danger.

Pendant une inondation

- Écoutez la radio pour savoir quelles régions sont touchées et quelles routes sont sécuritaires, ainsi que pour savoir où vous rendre et quoi faire si l'équipe d'urgence locale vous demande de quitter votre foyer.
- Gardez votre «Trousse d'urgence 72 heures» à portée de main.

Si vous devez évacuer

- Quittez votre maison lorsque les responsables locaux des opérations d'urgence le conseillent. Le fait d'ignorer ce conseil pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de votre famille, ainsi que la sécurité des gens qui pourraient éventuellement devoir venir vous sauver.
- Apportez avec vous votre trousse d'urgence. «Trousse 72 heures»
- Empruntez les routes désignées par les responsables. Ne prenez pas de raccourcis, car ils pourraient vous mener à des endroits bloqués ou dangereux.
- Prenez les dispositions nécessaires pour vos animaux de compagnie.

Ne traversez jamais une zone inondée

- Si vous êtes à pied, ne traversez jamais une zone inondée. Le courant pourrait vous emporter.
- Si vous êtes en voiture, ne circulez pas dans les eaux d'inondation ni dans les passages inférieurs. L'eau peut être plus profonde qu'il n'y paraît, et vous pourriez rester pris ou votre véhicule pourrait être emporté par un courant fort.
- Évitez en outre de traverser un pont si l'eau est haute et le courant très fort.
- Si vous êtes pris dans un secteur où l'eau monte très vite et que votre voiture tombe en panne, abandonnez-la. Sauvez-vous ainsi que vos passagers.

Après une inondation, regagnez votre maison

- Ne retournez pas chez vous jusqu'à ce que les

autorités civiles vous disent qu'il n'y a plus de danger.

- Si l'alimentation en électricité n'a pas été coupée avant l'inondation, n'entrez pas dans votre demeure jusqu'à ce qu'un électricien qualifié ait déterminé qu'il n'y a plus de danger.
- Soyez prudent lorsque vous revenez à la maison après une inondation.
- Les appareils qui ont été mouillés lors de l'inondation risquent de créer un choc électrique ou un feu lorsqu'ils seront mis en marche. N'utilisez aucun appareil électrique, de chauffage, de pression ou de système d'égout jusqu'à ce qu'un électricien qualifié les ait nettoyés, séchés et inspectés.
- Le panneau d'alimentation en électricité doit être nettoyé, séché et testé par un électricien qualifié afin de vous assurer qu'il est sécuritaire.
- Selon où vous vivez, celui qui est chargé des inspections au niveau municipal ou provincial est responsable des permissions requises auprès des compagnies d'électricité en ce qui a trait à la réalimentation en électricité de votre maison.

Intégrité structurale

- Assurez-vous de l'intégrité structurale de votre demeure.
- Portez attention à tout affaissement ou déformation des murs ou des planchers.
- Attention aux trous dans le plancher, aux éclats de verre et autres débris dangereux.

Eau

- Les eaux de crue peuvent être grandement contaminées par des eaux d'égout et d'autres substances polluantes. Elles peuvent provoquer des maladies et des infections.
- Si la couleur, l'odeur ou le goût de l'eau que vous consommez laisse croire qu'elle est contaminée, ne la consommez pas.
- Les articles ménagers endommagés par l'inondation devront être jetés conformément aux règlements en vigueur dans votre localité.

Et vous, êtes-vous prêts ?

Peut-être avez-vous déjà entendu parler de la «**Trousse 72 heures**»? Mise en place par le ministère de la Sécurité publique, cette trousse doit contenir suffisamment d'articles et de vivres pour permettre à votre famille de subsister pendant les 72 premières heures d'un sinistre. Allez consulter leur site Internet : www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile.html vous y trouverez tous les éléments essentiels à la constitution de cette trousse...**qui pourrait vous sauver la vie !** Vous pouvez aussi vous procurer cette liste à l'hôtel de ville, à la bibliothèque municipale ainsi qu'au Service de sécurité incendie de Sainte-Adèle.



► OPÉRATION VIGILANCE

Demander la permission

Votre enfant doit toujours demander la permission avant de se rendre où que ce soit, de suivre qui que ce soit, de monter dans une voiture ou d'accepter un cadeau, même d'un membre de la famille ou d'un ami proche. Expliquez-lui qu'il est important que vous sachiez **toujours** où il se trouve, avec qui il est et ce qu'il fait afin de pouvoir l'aider en cas d'urgence.

Le système de copains

Enseignez à votre enfant à toujours être en compagnie d'au moins un ami lorsqu'il joue dehors ou qu'il se rend quelque part. Plus on est nombreux, moins il y a de danger.

Une distance sécuritaire

Assurez-vous que votre enfant comprend qu'il n'a pas à engager de conversation avec un adulte qui l'aborde et qu'il doit toujours garder une distance sécuritaire d'au moins trois grands pas entre lui et une personne qu'il ne connaît pas ou avec qui il se sent mal à l'aise.

Le système d'alarme

Encouragez votre enfant à toujours se fier à son système d'alarme interne qui lui dit s'il a une mauvaise impression ou s'il se sent mal à l'aise, embarrassé ou effrayé. Rappelez-lui que lorsque son système d'alarme se déclenche, il a toujours le droit de dire **NON!** même à un membre de la famille ou à un ami proche.

L'équation de la sécurité

Enseignez à votre enfant à se poser les trois questions suivantes lorsque sa sécurité est en cause,

ceci en toute circonstance :

1. **Ai-je une bonne impression ?** (écouter son système d'alarme)
2. **Mes parents sauront-ils où je me trouve ?** (demander la permission)
3. **Est-ce que je pourrai obtenir de l'aide en cas de besoin ?** (système de copains)

S'il répond non à n'importe laquelle de ces trois questions, il doit alors dire : « **NON!** » et en discuter avec vous. **Un seul non = N'y va pas!**

ENDROITS SÛRS

Identifiez des endroits sûrs dans le voisinage où votre enfant pourra obtenir de l'aide ou chercher refuge : maisons Parents-Secours, commerces, édifices publics, restaurants, résidences de personnes en qui vous avez confiance. Enseignez aussi à votre enfant comment contacter le 911 en cas d'urgence

À l'école

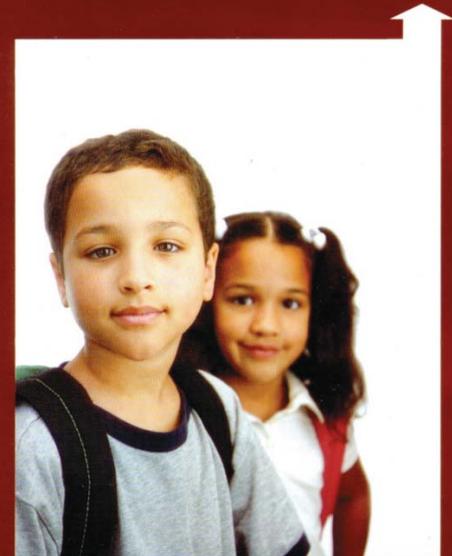
- Assurez-vous que le service de garde enregistre les présences chaque jour et que l'on vous avisera immédiatement de toute absence;
- Identifiez les effets personnels de votre enfant à l'aide d'un symbole à l'extérieur de l'article. Écrivez son nom seulement à l'intérieur. Un enfant aura plus tendance à faire confiance à une personne qui l'interpelle par son nom.

Si votre enfant se rend à l'école à pied

- Établissez avec votre enfant un itinéraire sécuritaire pour se rendre à l'école et en revenir, et encouragez-le à toujours marcher avec un ami.

Opération Vigilance

Directives générales aux parents d'enfants âgés de 6 à 12 ans



ENFANT-RETOUR
Québec

Après l'école

- Votre enfant doit toujours savoir qui ira le chercher;
- Prévoyez des solutions alternatives en cas d'imprévu. Choisissez un mot de passe que vous serez les seuls à connaître. Votre enfant devra toujours demander ce mot de passe avant de partir avec une personne qui dit avoir été envoyée à votre place.

DÉNEIGEMENT



Lors du déneigement des entrées de garage, des allées d'accès, des stationnements et des allées piétonnières, vous devez déposer la neige sur votre terrain privé et non sur celui de la municipalité afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement. La Ville de Sainte-Adèle porte à votre attention le règlement no 944-1998, article 18, interdisant de jeter ou déposer de la neige ou de la glace sur les trottoirs et rues. Les contrevenants sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1 000\$.

Nous tenons également à vous rappeler qu'il est strictement interdit de stationner sur toutes les rues publiques du lundi au vendredi, de minuit à 7 heures et ce, conformément au règlement no 965-1999. Ainsi, tout véhicule routier nuisant aux opérations de déneigement sera remorqué et remis aux frais de son propriétaire.

Nous vous remercions de votre collaboration.



OMNIUM DE GOLF *du Maire*

L'Omnium de golf du Maire de Sainte-Adèle

LES JEUNES ADÉLOIS PROFITENT ENCORE
DES GAINS RÉALISÉS PAR L'OMNIUM DE GOLF

L'Omnium de golf du Maire de Sainte-Adèle, édition 2011, et l'Ouvroir des Pays-d'en-Haut se sont unis afin d'appuyer divers projets pour le bénéfice des jeunes adélois.

Jusqu'à maintenant, les fonds amassés ont aidé Espace Laurentides à célébrer la Journée nationale des enfants, ils permettent à l'école Chante-au-Vent de compléter la décoration de ses portes de classes et ils aident l'école Saint-Joseph à maintenir certaines activités artistiques et sportives à l'heure du lunch.

De plus, c'est avec fierté que nos organismes supportent un projet de Sainte-Adèle Elementary School visant à développer l'estime de soi chez des jeunes éprouvant des problèmes de comportement. De même, le programme Aide à la réussite scolaire de l'école Augustin Norbert Morin permettra à certains élèves en difficulté de réussir leur année scolaire.

Merci à la population et à la communauté d'affaires pour sa généreuse participation, ainsi qu'aux nombreux bénévoles des deux organismes.

EN 2012, C'EST AU GOLF DU MONT GABRIEL QUE SE TIENDRA L'OMNIUM DE GOLF, LE JEUDI 6 SEPTEMBRE.

Pour toute information, veuillez communiquer avec la direction générale au 450-229-2921, poste 102.



École A.-N. Morin : Denis Aubuchon, représentant de l'Ouvroir, Daniel Gauthier de l'école A.-N.-Morin et Réjean Charbonneau, maire de Sainte-Adèle



École Chante-au-Vent : Denis Aubuchon, représentant de l'Ouvroir, et Martine Lapalme de l'école Chante-au-Vent



École Saint-Joseph : Réjean Charbonneau, maire de Sainte-Adèle, et Martine Samson de l'école Saint-Joseph



Ste-Adèle Elementary School : Réjean Charbonneau, maire de Sainte-Adèle, Carolyne Roberts de Sainte Adèle Elementary School, Denis Aubuchon de l'Ouvroir et quelques élèves.



Coup de *chapeau*

ENTRAIDE BÉNÉVOLE *des Pays-d'en-Haut*

Historique :

L'Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut est un organisme communautaire autonome qui œuvre au sein de la MRC des Pays-d'en-Haut depuis 1980. Sa mission principale est de venir en aide aux personnes touchées par la perte d'autonomie, temporaire ou permanente, vivant à domicile ou en résidence.

Grâce à la générosité de ses 260 bénévoles, l'Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut répond à **plus de 47 000 demandes de soutien** par année. L'Entraide effectue un travail colossal pour s'assurer que tous les citoyens, peu importe leur lieu de résidence dans la MRC des Pays-d'en-Haut, aient accès au support et à l'accompagnement nécessaires pour améliorer leur qualité de vie. Une richesse humaine incalculable pour les générations qui nous ont précédé et celles qui nous suivront !

Le travail de l'Entraide Bénévole permet d'accroître la reconnaissance et l'entraide entre les générations. Le mieux-être de nos aînés demeure la responsabilité de chacun d'entre nous et il importe de leur offrir les ressources pour leur permettre de s'épanouir et de maintenir leur qualité de vie.

Depuis 32 ans, les services offerts par l'Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut procurent du réconfort aux personnes fragilisées mais également du répit à leurs proches.

Lorsqu'il est question de la qualité de vie de nos aînés, la priorité entre toutes devrait être celle du soutien à domicile. Pour ces personnes isolées qui ne peuvent compter sur le support de leurs proches, les bénévoles de l'Entraide représentent une forme de soutien essentielle.

- Apporter réconfort et repas chaud grâce au service de la **Popote roulante** sans lequel bon nombre d'aînés et de personnes en perte d'autonomie serait

privé d'une alimentation saine et équilibrée

- Le **minibus** est un service d'accompagnement et de transport offert par l'Entraide à des groupes de personnes vivant de l'isolement ayant peu de moyens ou de facilités pour se déplacer pour faire leur épicerie, aller à la banque ou passer une journée de magasinage. Il permet à plusieurs de nos aînés de maintenir leur qualité de vie et leur autonomie
- Offrir un service de **santé amicale** permettant entre autres d'avoir accès à la prise de tension artérielle et depuis peu de passer un test de dépistage pour le diabète
- Briser l'isolement de nos aînés par des **appels** ou des **visites amicales**
- L'**accompagnement-transport** est un service rendu à des personnes isolées, à mobilité réduite, dont les besoins en déplacements à des fins médicales ne peuvent être comblés par leur entourage ou par les services publics ou privés de transport. La clientèle est constituée de personnes ayant besoin d'accompagnement soit à cause du vieillissement, d'une déficience, d'un problème de santé ou de toute autre perte d'autonomie temporaire ou permanente.
- Le service des **impôts**, quant à lui, a pour but de venir en aide aux personnes à faible revenu qui éprouvent de la difficulté à compléter leur déclaration d'impôt.
- Une équipe de bénévoles disponibles offre un service **d'accueil et de référence** aux personnes et aux organismes qui appellent à l'Entraide Bénévole pour de l'information ou une demande de service. Plus de **20 000 appels** pour l'année 2011-2012.

Une équipe à votre écoute :

L'équipe à la permanence s'investit corps et âme et a une préoccupation constante pour la qualité des services offerts.

La permanence à l'Entraide Bénévole est constituée de :

- M. Pierre Bertrand, directeur général
- Mme Linda Bélair, adjointe administrative
- Mme Danielle Forget, coordonnatrice aux transports
- M. Sébastien Ravenelle, coordonnateur du service alimentaire
- Mme Jocelyne Paquette, coordonnatrice prévention et développement
- Mme Nathaly Curé, personne ressource pôle alimentaire



Pays-d'en-Haut

Mme Sylvie Lussier, commis à la transformation alimentaire

Mme Hélène Sarrazin, responsable du bingo

Vous avez besoin de soutien, mais ne savez pas à qui vous adresser? Vous éprouvez des difficultés et ne connaissez pas les ressources disponibles? **L'Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut peut vous aider!** Ils vous accompagneront et vous soutiendront dans vos démarches, en établissant avec vous un lien de confiance, afin de contribuer au maintien de votre qualité de vie à domicile.

Ce service s'adresse à toutes les personnes en difficultés permanentes ou temporaires de tous âges et de toutes conditions sociales et financières.

Pour obtenir de l'aide ou pour avoir plus d'informations, contactez-les au (450) 229-9020 ou au numéro sans frais 1-855-226-5626.

Vous pouvez également aider l'Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut financièrement en faisant un don. Vous l'aidez par ce geste à poursuivre sa mission vers un développement social capable d'atténuer les iniquités sociales et d'assurer la promotion de l'entraide et de la solidarité par l'action bénévole afin d'améliorer la qualité de vie des gens de chez nous. (un reçu de charité pourra vous être remis).





Service des loisirs

Inscriptions CAMP TALOUP ÉTÉ 2012

Le Camp Taloup c'est : un camp de jour pour les 5 à 15 ans, des activités hebdomadaires, des camps thématiques, des journées thématiques, des activités spéciales et beaucoup de plaisir au rendez-vous!

Afin de connaître les dates importantes et les principaux changements de la saison 2012, il est nécessaire d'assister à la **soirée d'information qui aura lieu mardi le 17 avril 2012, à 19 h, au Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland.**

Inscrivez votre enfant :

- En ligne : du 22 au 29 avril 2012 au www.ville.sainte-adele.qc.ca (accès gratuit à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon)
- En personne : le mardi 24 avril et jeudi 26 avril de 18 h à 20 h 30 ou le samedi 28 avril de 9 h à 12 h au Service des loisirs, 1200 rue Claude-Grégoire



Le 2 juin 2012, ce sera LA FÊTE DES VOISINS À SAINTE-ADÈLE

Vous avez des voisins? Vous avez envie de voir ce que ça fait la convivialité autour de chez-vous? Vous possédez quelques petits plats pour y déposer des chips et des crudités? Vous voilà prêt à participer à la 6e édition de la Fête des voisins qui aura lieu samedi le 2 juin à Sainte-Adèle comme dans de nombreuses autres villes du Québec et du monde.

La Fête des voisins est peut-être l'événement le plus simple de toute l'année : aucune artillerie lourde n'est nécessaire, elle tient simplement à la volonté des uns et des autres de briser les habitudes et les timidités et d'aller vers l'autre. Le but est simplement de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout en respectant l'intimité de chacun.

Et pourquoi? Parce que c'est pratique et agréable de mieux connaître ses voisins! Pour la sécurité des en-

fants, pour s'échanger des petits services, pour s'épauler face à des situations difficiles. Car c'est souvent plus facile de communiquer avec l'autre bout du monde que de dire bonjour à son voisin.

Organiser la Fête des voisins est très simple, il suffit de le décider. L'organisation est légère et elle ne dépend que de vous : vous et vos voisins êtes les véritables acteurs du succès. Le lieu est facile à trouver : la rue, la ruelle, le parc, la cour ou le hall de votre immeuble, etc.

N'hésitez pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble votre fête. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Libre à vous de choisir la formule qui vous plaira. Visitez le site www.fetedesvoisins.qc.ca pour accéder à plein d'idées



et d'informations pratiques sur l'événement.

Affiches, cartes d'invitation et ballons seront disponibles lors de la séance d'information le **mercredi 25 avril prochain à 19 h** au Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland, 1200 rue Claude-Grégoire.

Pour plus d'information et pour inscrire votre fête auprès de la municipalité, contactez : Andrée-Anne Dion, coordonnatrice à la vie communautaire au 450 229-9605 poste 207.



PLAISIRS d'hiver

Malgré les températures changeantes de l'hiver, les Plaisirs d'hiver auront attiré quelque millier de personnes sur le lac Rond. De nombreuses activités furent organisées par l'organisme Festivités au cœur des saisons en collaboration avec le Service des loisirs : tours de traîneaux à chiens, promenades en cariole, initiation aux cerfs-volants, p'tit caribou du maire, mascottes, animation, fête de la Nouvelle-

France, groupe de musique folklorique... de tout pour tous les goûts !

Un merci tout spécial à nos partenaires : Caisse populaire la Vallée des Pays-d'en-Haut et le Club Optimiste et à tous nos bénévoles!

À l'an prochain !



FESTIVAL J'AIME SAINTE-ADÈLE du 10 au 12 février



Malgré un froid sibérien, près de 400 personnes se sont réunies pour former le cœur humain sur le lac Rond.

Les ateliers culinaires affichaient complet depuis



un bon moment déjà.

La salle Augustin-Norbert-Morin pour les deux spectacles était pleine et Vincenzo Thoma fut la découverte du festival.



Plusieurs restaurants et hôtels ont affiché complet durant le festival où **4 000 personnes** se sont rassemblées pour les festivités.

Offres d'emploi postes ÉTUDIANTS ÉTÉ 2012



Service des Loisirs

Le service des ressources humaines reçoit présentement les candidatures associées aux postes suivants :

Camp de jour :

Animateurs 5-12 ans

Les animateurs sont sous la responsabilité du coordonnateur de secteur et ils sont responsables d'un groupe d'enfants, au niveau des activités journalières et des sorties.

Préposés au Service de garde

Les préposés au service de garde sont responsables de la surveillance d'un groupe d'enfants avant et après le camp de jour.

Manceuvre :

Travail général d'entretien

Exigences pour ce poste :

- Habileté manuelle
- Esprit d'équipe
- Débrouillardise

Plage municipale

- Sauveteurs (formation spécialisée)
- Caissiers

Toutes les personnes intéressées et répondant aux exigences de l'un de ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation en indiquant le poste pour lequel elles appliquent **au plus tard le 31 mars 2012**.

Vous trouverez le formulaire d'emploi sur le site Internet de la Ville de Sainte-Adèle (www.ville.sainte-adele.qc.ca). Vous pouvez également postuler en ligne !

Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae :
Par courriel à : jalbert@ville.sainte-adele.qc.ca
Par télécopieur : 450 229-4179

Ou par courrier au : Service des ressources humaines
À l'attention de Julie Albert
Ville de Sainte-Adèle
1381, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

Veuillez inscrire sur votre demande d'emploi «EMPLOI ÉTUDIANTS 2012» et le poste pour lequel vous postulez.

Tous ces postes sont des postes syndiqués et sont offerts sans discrimination, aux hommes et aux femmes. Veuillez noter que seules les personnes sélectionnées pour des entrevues seront contactées.

Les brèves descriptions qui apparaissent pour certains postes ne sont que le reflet d'un sommaire des tâches. Il ne s'agit pas d'une description exhaustive de toutes les tâches à effectuer.

PLEIN-AIR SAINTE-ADELE (PASA)

PASA fait peau neuve!

Venez visiter en grand nombre notre nouveau site Internet :

www.pleinairsteadele.com

Vous y trouverez une multitude de renseignements utiles tels que : les activités, des liens, des cartes etc. Nous vous laissons le soin de le découvrir et profitez de l'occasion pour DEVENIR MEMBRE de PASA **gratuitement**.

Notre logo a aussi rajeuni. Il est maintenant « Caméléon ». En effet, il se transforme selon l'activité pratiquée, c'est-à-dire qu'il y a parfois des skis de fond, des raquettes ou un sentier.

Au plaisir de vous accueillir parmi nous.
Les bénévoles de PASA



CAMP DE SOCCER du FC Boréal

Quand ? Du 9 au 13 juillet 2012

Pour qui ? Les jeunes de 8 à 12 ans

Inscriptions : du 1er mai au 29 juin 2012

Formulaire d'inscription : www.fcboreal.com

Club de soccer FC Boréal
450 592-2282 info@fcboreal.com

Agenda COMMUNAUTAIRE

Félicitations à la **Santé Amicale** secteur Mont-Rolland qui a célébré, en février dernier, son 30^{ème} anniversaire de service à la communauté. Ce service est offert par l'entraide Bénévole et l'équipe de bénévoles de notre paroisse. Merci aux fondatrices Thérèse Lépine, Cécile Paradis et tous les bénévoles.

Marché aux puces au profit de la fabrique de Mont-Rolland
De tout à très bon prix !
Samedi 5 mai de 8 h à 16 h
Dimanche 6 mai de 9 h à 14 h
Sous-sol de l'Église Mont-Rolland,
2980 rue Lafontaine
Informations :
Cécile Paradis 450 229-5947



Service des Loisirs

CAFÉ-CAUSERIE pour parents d'enfants de 0 à 5 ans

Organisé par le Comité 0-5 ans
Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Lundis de 9 h 30 à 11 h 30
Du 16 avril au 4 juin (relâche les 30 avril et 28 mai)
Information : Stéphanie Glaveen 450 744-0372



NOUVEAU

JOURNÉE DES AÎNÉS

Lundi le 7 mai à 14 h
Centre communautaire
Jean-Baptiste-Rolland,
1200 rue Claude-Grégoire
Conférences, causeries,
surprises, goûter, animation,
du plaisir pour tous !

FÉLICITATIONS À LA Famille Victor Raymond

Pour avoir remporté le concours «Gagner votre inscription en ligne» de la programmation Hiver 2012
Bravo et merci d'avoir utilisé l'inscription en ligne!

Place Babillard

Le 2^e versement
de votre
COMPTE DE TAXES
est exigible le 1^{er} juin 2012.
La Ville n'enverra
aucun autre
avis de
rappel.

**Les abris d'auto
temporaires**
doivent être entièrement
démontés (incluant la
structure) au plus tard
le 1^{er} mai

FERMETURE DES BUREAUX FÊTE DE PÂQUES

Les bureaux de l'hôtel de ville, du
Service des loisirs, des Services
techniques et des travaux
publics seront fermés à
l'occasion de la fête de
Pâques, vendredi le 6 avril et
lundi le 9 avril 2012.

Le bibliothèque Claude-Henri-
Grignon sera également fermée
vendredi le 6 avril et lundi le 9 avril,
mais ouverte samedi 7 avril.

NOUVEAU SITE INTERNET

Nous vous invitons à consulter
le nouveau site internet de
la Ville et à vous abonner
à notre infolettre.
www.ville.sainte-adele.gc.ca



Bibliothèque

HEURE DU CONTE avec Mademoiselle Violette



Pour les jeunes de 3 à 5 ans

SAMÉDIS 10 h à 11 h
14 avril - 12 mai - 9 juin

Réservation obligatoire 450 229-2921 poste 238



Club du RAT BIBOCHE

Du 1^{er} mars au 31 mai 2012
Pour les 3 à 6 ans

- Sélection de livres juste pour toi
- Passeport de lecture
- Concours et tirages
- Animation les mercredis 18 avril et 30 mai à 18 h 45 avec une animatrice géniale : histoires, comptines, chansons et jeux sont au rendez-vous

Il reste quelques places
Inscris-toi !

Visite le site du Club du Rat Biboché où tu trouveras, entre autres, une section de contes audio.

<http://www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboché/index.asp>

Vague de périodiques

La bibliothèque recevra plus de **15 nouveaux titres** au cours de l'année 2012 pour un total de 43 titres !

En voici un aperçu

Cottage Life, Le Devoir (consultation sur place), Martha Living, Ski Canada, Good Times, MacLean's, Psychologies, Animal, Géo Ado, Guide de l'auto, Rénovation Bricolage, Nature sauvage, Photo solution, Séquences,

Vita, Vivre à la campagne, Espaces, Ordinateur individuel, Maison et demeure

Vous trouverez sur le nouveau site de la Ville, [la liste complète des titres disponibles](#) à la bibliothèque. Consultez la rubrique Collection dans la section Bibliothèque.



Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

23 avril 2012

Le goût de lire vient en lisant



Dévoilement de la
Bibliographie Coup de cœur

Lors de l'événement **Février Mois Coup de cœur**, plus d'une centaine d'abonnés, petits et grands, nous ont fait part de leur coup de cœur littéraire. À ceux-ci, ont été ajoutés, les coups de cœur du personnel de la bibliothèque. À compter du 23 avril, la Bibliographie Coup de cœur sera disponible à la bibliothèque et sur le site Internet.

Jeu d'écriture à relais

Un auteur adéolois débutera une histoire sur le thème « *Le goût de lire vient en lisant* ». Vous êtes invité à venir la poursuivre. Laissez libre cours à votre imagination et donnez le goût de lire aux lecteurs en devenir.





Invitation

Dans le cadre de la Semaine de poésie des Laurentides 2012

Monsieur Réjean Charbonneau, maire de Sainte-Adèle
et madame Pauline Vincent, présidente de l'Association des auteurs des Laurentides,
ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration du
**CENTRE INTERNATIONAL DE POÉSIE
DES LAURENTIDES**

le samedi 24 mars, de 16 h à 18 h,
à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon,
située aux Promenades de Sainte-Adèle, 555, boulevard de Sainte-Adèle, local 118.

Sous la présidence d'honneur des poètes Hélène Dorion et Claude Beausoleil,
cet événement vous permettra d'apprécier, en avant-première, l'importante **collection de 12 000 livres**,
d'ici et d'ailleurs, consacrée à la poésie, et de vous familiariser avec l'espace Hélène Dorion.

La partie musicale sera assurée par Raoul Cyr, au trombone
et Marc Lebeau au piano.

*Invitation
à tous*



Semaine de poésie des Laurentides 2012 24 mars au 1^{er} avril

SAMEDI 24 MARS, SAINTE-ADÈLE, 16 h à 18 h

Ouverture de la Semaine de poésie des Laurentides
Inauguration du Centre international de poésie des
Laurentides.

Invités d'honneur : Hélène Dorion et Claude Beausoleil
Bibliothèque Claude-Henri-Grignon
Entrée libre

SAMEDI 24 MARS, SAINT-JÉRÔME, 19 h 30

Soirée *Gens de paroles*
Micro ouvert aux poètes
Artiste invité : Wesli Louissaint, musique du monde
Animation : Nancy R Lange
Café Carrousel
Prix d'entrée : contribution minimale 7 \$
au profit du comité Haïti-Laurentides

MERCREDI 28 MARS, SAINT-EUSTACHE, 19 h 30 à 21 h

Voyage au cœur de la poésie
Hommage à Claude Beausoleil animé
par Claudine Thibodeau
Bibliothèque Guy-Bélisle, entrée libre

JEUDI 29 MARS, SAINTE-THÉRÈSE, 12 h 10 à 13 h 10

Conversation sur le quotidien d'un couple d'écrivains
Claude Beausoleil et Yolande Villemare
Bibliothèque de Sainte-Thérèse, entrée libre

SAMEDI 31 MARS, VAL-MORIN, 20 h

9^e *Nuit laurentienne de la poésie*
JAZZ FACTION, Pascal Tremblay et ses musiciens
TOTEMPOÉSIE
Claude Beausoleil, Yolande Villemare, David Goudreault,
Caroline Rivest et Antonio D'Alfonso
Théâtre du Marais
Prix d'entrée : 15 \$

DIMANCHE 1^{er} AVRIL, VAL-DAVID, 14 h

Journée de clôture de la Semaine de poésie des
Laurentides
À la découverte des sonnets de Val-David
Claude Beausoleil, Yolande Villemare, David Goudreault,
Caroline Rivest et Antonio D'Alfonso
Centre d'exposition de Val-David
Entrée libre

DIMANCHE 1^{er} AVRIL, SAINTE-ADÈLE, 16 h

Récital-performance de Nancy R Lange
De feu dépouillée, j'ai invoqué les Sourcières
dans l'environnement des estampes
de Jeanne-Mance Laplante
Café Citrus
Entrée libre

Pour plus d'informations : www.a-a-l.ca
ou www.ville.sainte-adele.qc.ca



fleche



DE JEUNES ATHLÈTES ADÉLOIS

FONT HONNEUR À SAINTE-ADÈLE



Benjamin Dontigny, Julie-Pier Laniel, Juliette Bellefleur et Sylvie Fréchette, présidente de Neptune Synchro, Savanah Tardy et son entraîneur François Chassay

Quatre jeunes athlètes adélois ont réussi des performances remarquables dans différentes disciplines.

À Ski Chantecler, samedi le 21 janvier dernier, Benjamin Dontigny, 10 ans, a profité du passage du circuit The North Face Futur Pro Tour pour exposer tout son talent et remporter la médaille d'OR en ski dans sa catégorie. Dès sa première descente, Benjamin s'est démarqué avec un solide pointage de 63.6 ce qui lui a permis de se classer premier devant un autre représentant de la région.

Savanah Tardy, Adéloise de 13 ans, ceinture noire en Taekwondo, a accompli un exploit digne de mention. Elle a remporté la médaille d'OR dans sa catégorie au Championnat Canadien de Taekwondo qui s'est déroulé à Vancouver du 11 au 15 janvier 2012. C'est l'obtention d'une deuxième place au niveau provincial qui lui a permis de se qualifier et de représenter le Québec à Vancouver.

Nageuse au Club Neptune Synchro, Juliette Bellefleur a pour sa part remporté la médaille d'OR en solo et en équipe ainsi qu'une médaille d'ARGENT

en figures dans la catégorie novice U-12 à la Finale Régionale des Jeux du Québec le 28 janvier dernier.

Finalement, Julie-Pier Laniel, elle aussi nageuse au Club Neptune Synchro, a remporté la médaille d'OR en équipe novice U-12 et a terminé 4ième en figures chez les U-10 lors de la même Finale Régionale des Jeux du Québec.

Bravo pour ces excellents résultats. Nous sommes fiers de vous.



TOM FERMANIAN honoré

L'industrie du cinéma, réunie en congrès à Saint-Sauveur en janvier dernier, a salué l'immense contribution de Tom Fermanian au cinéma québécois et a souligné ses qualités d'entrepreneur et de mentor auprès de la relève.

En plus de gérer le cinéma Pine de Sainte-Adèle, Tom Fermanian s'implique dans l'industrie cinématographique québécoise comme pas un. Il est entre autres directeur de l'Association des Propriétaires de Cinéma du Québec, membre et directeur de NATO (National Association of Theater Owners). Il a à cœur le succès du cinéma québécois et il travaille assidûment à organiser des premières de films et des rencontres avec la presse et ses artisans.

Félicitations Tom, c'est un hommage plus que mérité.



ÇA BOUGE À L'HÔTEL DE VILLE

En décembre dernier, la Ville de Sainte-Adèle a souligné, en présence des membres du conseil municipal, du comité consultatif en environnement, du comité consultatif d'urbanisme et des employés municipaux, les 25 années de services de monsieur Sylvain Tougas, chargé de projet aux Services techniques. Jusqu'à tout récemment, monsieur Tougas occupait le poste de répartiteur au Service de police.

Lors de cette même cérémonie, un hommage a aussi été rendu à trois employés qui ont quitté ou quitteront bientôt pour une retraite. En effet, depuis le 1er décembre, et ce après plus de 35 années de loyaux services, monsieur Yvan Monette, opérateur aux Travaux publics, et monsieur Robert Lauzon, répartiteur au Service police, ont pris une retraite bien méritée. Quant à madame Michelle Drouin, secrétaire au Service de police, qui compte elle aussi 35 années de fidèles services, elle quittera son poste au cours de 2012.

Nous leur souhaitons une retraite agréable et énergisante, à la hauteur de leurs attentes et qui comblera tous leurs vœux.

Enfin, depuis le 4 janvier dernier, monsieur Stéphane Lavallée, pompier à temps partiel depuis 1993 et lieutenant depuis 1999, occupe le poste de directeur adjoint au Service de sécurité incendie. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.



Hommage retraités :

De gauche à droite : Yvan Monette, Réjean Charbonneau, Michelle Drouin et Robert Lauzon



Hommage Sylvain Tougas :

Réjean Charbonneau et Sylvain Tougas



Stéphane Lavallée



BUREAU DE POSTE *de Mont-Rolland*

Depuis le 27 février 2012, Postes Canada offre de nouvelles heures d'ouverture au bureau de poste de Mont-Rolland. Les nouvelles heures d'ouverture sont les suivantes :

Lundi au vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h 30
Samedi : 10 h à 12 h
Dimanche : Fermé

Pour information, vous pouvez communiquer avec votre maître de poste au : 450 229-2636.



Centre d'aide, d'écoute téléphonique et de renseignements des gais et lesbiennes du Québec

Gai Écoute est un centre d'aide, d'écoute téléphonique et de renseignements à l'intention des personnes concernées ou intéressées par les questions relatives à l'orientation sexuelle. Il gère le Centre d'aide, d'écoute téléphonique et de renseignements des gais et lesbiennes du Québec depuis 1980. C'est un organisme sans but lucratif subventionné par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, la Ville de Montréal et la Fondation Émergence.

Ces services d'écoute téléphonique et de renseignements sont offerts gratuitement à l'échelle de tout le Québec, sept jours sur sept, à raison de 16 heures par jour.

L'homophobie existe encore, l'homosexualité ou la diversité sexuelle demeurent des sujets encore tabous et c'est avec plaisir que la Ville de Sainte-Adèle a accepté de collaborer à la diffusion des coordonnées de cet organisme.

Pour information www.gaiécoute.org ou www.facebook.com/gaiécoute ou par téléphone 1 888 505-1010.





COURIR À NOTRE SANTÉ

LE SAMEDI 12 MAI
MIRABEL

VENEZ COURIR
AVEC NOUS

450 431-8484 poste 1

UN DON
QUI NOUS RE
REVIENT



Équipe dentaire et de gauche à droite:
Dr Nicolas Gaudreault - chirurgien
Dre Marilyn Dion - anesthésiste
Nancy Hogue - infirmière clinicienne
Dr Richard Cartier - omnipraticien
Dr Bruno LeBlanc - urologue



UN DON QUI VOUS REVIENT

Courir à notre santé *Samedi 12 mai à Mirabel*

POURQUOI COURIR LE 12 MAI ?

Afin d'appuyer la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme à continuer d'investir dans l'achat d'équipements spécialisés.

Depuis sa création, au début des années 90, la Fondation a investi plus de 12,5 millions de dollars en achat d'équipements au CSSS. Le Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme assure l'excellence des soins dispensés pour une population régionale de 535 000 personnes. Avec l'acquisition d'équipements spécialisés, les services offerts augmentent et les déplacements des usagers vers les hôpitaux de la métropole diminuent.

Pour cette **première édition** de Courir à notre santé, le comité organisateur a un objectif de 30 000 \$.

Pour information ou inscription : fondationhopitalsaint-jerome.org

Coordonnées *des services*

HÔTEL DE VILLE 450 229-2921

1381 boul. de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, Québec J8B 1A3

Bureau du maire, direction générale
et ressources humaines poste 102

Réceptionniste poste 101

Urbanisme poste 114

Trésorerie, évaluation et taxes..... poste 118

Greffe poste 137

Cour municipale poste 139

Sécurité incendie poste 220

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon poste 238
555 boul. de Sainte-Adèle

Suggestions, commentaires et plaintes poste 100

Service des loisirs 450 229-9605

1200 rue Claude-Grégoire poste 244

Services techniques 450 229-9756

2815 rue Rolland poste 252

Travaux publics 450 229-3121

2815 rue Rolland

Service de police (administration) 450 229-9270

1390 rue Dumouchel poste 225

URGENCE **9-1-1**

Appels non urgents 450 229-3526

Le bulletin municipal « L'Actualité adéloise » est une publication distribuée par la Ville de Sainte-Adèle
Infographie : Caméleon Publi-Design
Impression : Imprimerie Ste-Adèle
Tirage : 7 100 copies

